Regard sur...

L'Orchis des marais

Par Alix Guedou[1]

L'Orchis des marais* (Anacamptis palustris) *est une orchidée de milieux humides qui a fortement régressé au cours des dernières décennies, notamment à cause de la dégradation de ses habitats suite à l'arrêt ou à la modification des activités humaines traditionnelles.
Il persiste encore en Centre-Val de Loire sur quelques stations figurant parmi les dernières en situation de plaine atlantique à subatlantique en France.

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'Orchis des marais a été observé dans 20 communes de la région, réparties sur cinq des six départements, à l'exclusion de l'Eure-et-Loir. En 2018, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), appuyé par la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre-Val de Loire a réalisé un bilan des stations existantes, faisant le constat de la diminution notable du nombre de stations de cette espèce.

À ce jour, seules six stations sont en effet confirmées (observation après 2000) dont quatre ont été réactualisées en 2017 et 2018. La population régionale totale est estimée à moins de 100 individus, la plupart des stations comptant moins d'une dizaine de pieds. Cependant, le nombre exact d'individus est difficilement estimable, fluctuant selon les années et dépendant principalement des conditions météorologiques.

Suite à ce constat et en lien direct avec sa protection régionale, le CBNBP a rédigé un plan de conservation. Ce dernier est un document de synthèse comprenant un volet connaissance (écologie, description, bilan stationnel) et un volet conservation (menaces, actions de gestion). Il propose plusieurs actions à mettre en œuvre pour maintenir l'espèce dans ses stations en concertation avec les propriétaires et les gestionnaires des sites (Cen Centre-Val de Loire, Nature 18, PNR Brenne, Conseil départemental du Loir-et-Cher, commune de Plaimpied-Givaudins-communauté de communes de Bourges et privés).

Station d'Orchis des marais sur la commune de Buzançais (36).

Carte d'identité

Nom scientifique : *Anacamptis palustris* (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997.

Famille : *Orchidaceae*.

Classe : monocotylédones.

Critères d'identification : plante vivace, élancée de 3 à 5 feuilles linéaires-lancéolées, dressées, non maculées et disposées le long de la tige. L'inflorescence est allongée et composée de fleurs de couleur pourpre à rose, en épi lâche, faiblement écartées de la tige. Le labelle est maculé de tâches roses et présente trois lobes bien distincts, le médian au moins aussi long que les latéraux, contrairement à l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) dont le labelle n'est pas maculé et faiblement trilobé.

Taille : 20 à 60 (70) cm.

Écologie : espèce héliophile*, mésohygrophile* à hygrophile*, poussant sur des sols neutres à basiques, pauvres en nutriments.

Habitats : bas-marais, tourbières et prairies humides plus ou moins riches en bases, marais saumâtres.

Répartition mondiale : euro-méditerranéenne.

Répartition nationale : espèce essentiellement de plaine atteignant au maximum 1200 mètres d'altitude. Principalement sur la zone littorale méditerranéenne, le bassin de la Durance et le haut bassin du Rhône, dispersée sur le littoral atlantique, sporadique ailleurs et en voie de disparition.

Répartition en Centre-Val de Loire : la majorité des stations se situe en Brenne, dans le département de l'Indre. Quelques rares stations subsistent en Champagne berrichonne (départements du Cher et de l'Indre) ainsi que dans les prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher où elle cohabite et s'hybride avec *Anacamptis laxiflora*.

Statut : espèce protégée au niveau régional (*Orchis laxiflora* Lam. *sensu lato*.), classée en danger critique (CR) sur la liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre-Val de Loire et vulnérable (VU) sur la liste rouge nationale orchidées.

Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*).

Orchis des marais (*Anacamptis palustris*).

Si vous découvrez de nouvelles stations d'Orchis des marais, n'hésitez pas à les signaler auprès de la délégation Centre-Val de Loire du CBNBP. Merci d'avance pour votre contribution à la connaissance de cette espèce menacée dans notre région !

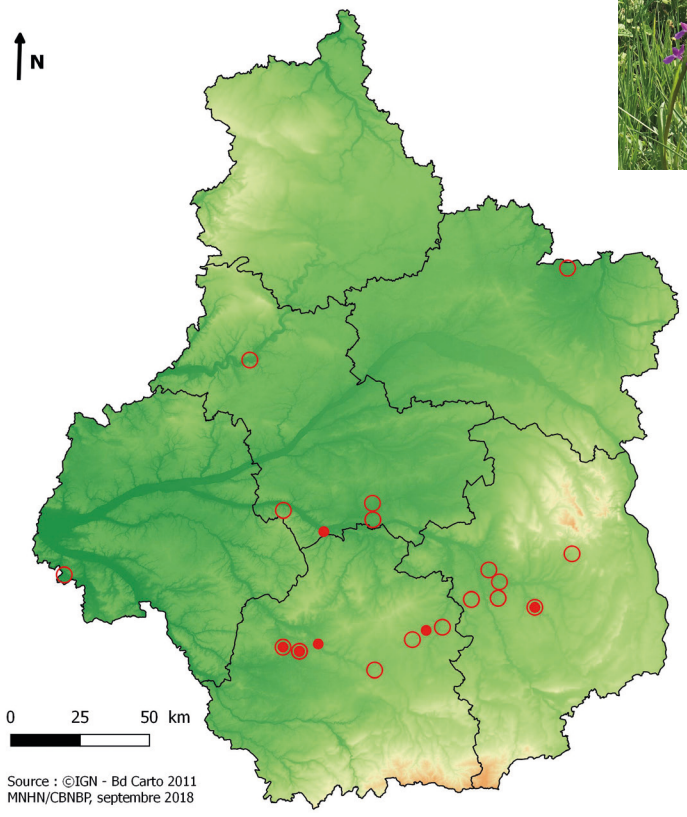

[1] Alix Guedou,
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
DREAL Centre-Val de Loire
5, avenue Buffon
CS 96407
45064 Orléans Cedex 2